

A la fin de la séance, Mgr l'archevêque a remis un chèque de \$500.00, pour son œuvre, à M. Bénito Sylvain, et il l'a appelé « son frère » aux applaudissements de tous.

Au Grand-Séminaire. — Le dimanche, 17 novembre, Mgr l'auxiliaire présidait au Grand-Séminaire de la montagne, dans la nouvelle chapelle dont nous parlions ici naguère (1), une double cérémonie : la consécration de l'autel, dédié à la Vierge Marie, et la bénédiction d'un orgue nouveau. Au milieu du déploiement des pompes sacrées, que la présence des trois cents séminaristes rend si solennelles, la cérémonie, qui a duré quatre heures — de 8 heures à 12 heures — a été vraiment grandiose. On a remarqué une fois de plus combien la musique de Solesmes, savamment et pieusement exécutée, se prête admirablement à faire ressortir les grandes cérémonies de l'Église, que du reste elle abrège à cause de son allure plus rapide.

INSTRUCTIONS DU SAINT-OFFICE

Relativement à l'exécution du décret " Lamentabili "

 ES instructions suivantes émanées de la Congrégation du Saint-Office, ne s'adressent pas directement aux fidèles, mais intéressent spécialement les ordinaires des diocèses. Nous croyons bon, néanmoins, de les faire connaître, afin que les fidèles puissent se rendre compte de l'importance du décret, par l'insistance avec laquelle la Sacrée Congrégation du Saint-Office entend veiller à sa mise en vigueur. Ce sont là des instructions extrêmement précises. Tout le monde aura profit à les méditer.

(1) Cf : Livraison du 17 juin 1907. — Vol. 49, page 380.